

# La prise en compte du genre dans l'action climatique en Côte d'Ivoire

## Principaux jalons atteints entre 2018 et 2020

Entre 2018 et 2020, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a réalisé de nombreuses avancées dans la prise en compte du genre dans l'action climatique. Ces avancées touchent les domaines de l'analyse, des cadres politique et juridique, des dispositifs institutionnels, du financement, du renforcement des capacités et des outils d'aide à la décision.



**DÉCEMBRE 2020** – La révision des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) prend en compte le genre de façon transversale dans les secteurs prioritaires.



**DÉCEMBRE 2020** – Trois guides méthodologiques favorisent l'utilisation d'une approche normalisée pour évaluer la vulnérabilité des secteurs prioritaires face aux changements climatiques, tout en tenant compte les considérations de genre.



**AOÛT 2020** – Le Ministère de l'Environnement met en place une Plateforme Nationale Genre et Changements Climatiques favorisant le réseautage entre les acteurs concernés.

**OCTOBRE 2020** – Un avant-projet de Loi relative à la lutte contre les changements climatiques renforce le mandat de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques.



**SEPTEMBRE 2020** – Un plan de renforcement des compétences des acteurs nationaux portant sur le lien entre les changements climatiques et le genre commence à être mis en œuvre.



**JUILLET 2020** – Le Ministère de la Femme initie la révision du Document de politique nationale genre, notamment en vue d'intégrer les questions liées aux changements climatiques.



**MARS 2020** – La Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques 2020–2024 identifie une vision commune : « À l'horizon 2030, toutes les actions de lutte contre les changements climatiques en Côte d'Ivoire intègrent les questions liées au genre et à l'inclusion sociale ».



**JANVIER ET JUILLET 2020** – Deux conseillers nationaux en genre sont mis à disposition pour accompagner le Ministère de l'Environnement.



**JUILLET 2019** – Les acteurs qui se consacrent à l'égalité des genres sont entendus lors de l'élaboration d'un projet de décret pour la création d'une Commission nationale de lutte contre les changements climatiques.



**FÉVRIER 2019** – Le FVC approuve le financement de la proposition de la Côte d'Ivoire visant le développement du processus de PNA du pays durant la période 2019–2022.



**DÉCEMBRE 2018** – Une analyse fournit des recommandations pour intégrer les considérations de genre dans la proposition de financement du processus de Plan National d'Adaptation (PNA) soumise au Fonds vert pour le climat (FVC).



Financial support provided by:  
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :



Secretariat hosted by:  
Secrétariat hébergé par :

